



## INSPECTION DES ALARMES D'INCENDIE

**Le vendredi 29 octobre 2021**, la compagnie Sécur-Alarme effectuera son inspection annuelle (**obligatoire**) dans toutes les unités du 25 et du 29 rue des Mouettes. (débutant par le 25). Veuillez-vous assurer qu'une personne soit présente à votre unité pour recevoir le technicien. **Sinon, nous considérerons que vous nous donnez la permission d'entrer.**

L'INSPECTION NE DURE QUE QUELQUES MINUTES.

**NOUS NE POUVONS MALHEUREUSEMENT PAS VOUS INDIQUER L'HEURE DE CETTE VISITE.**

Notez que cette inspection doit s'effectuer à chaque année et est obligatoire selon les règlements de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

Si vous possédez un animal domestique, il pourrait être effrayé car le bruit généré par le système d'alarme est strident et très élevé. Il serait peut-être sage de le faire sortir pendant les tests d'alarme.

Merci à tous de votre collaboration.

GESTION IMMOBILIÈRE LAFRANCE & MATHIEU  
Mandataire dûment autorisé de :  
COPROPRIÉTÉ LES JARDINS DU HAVRE